

Marssac Info

Journal Municipal d'information

Avril 2021 - N° 110

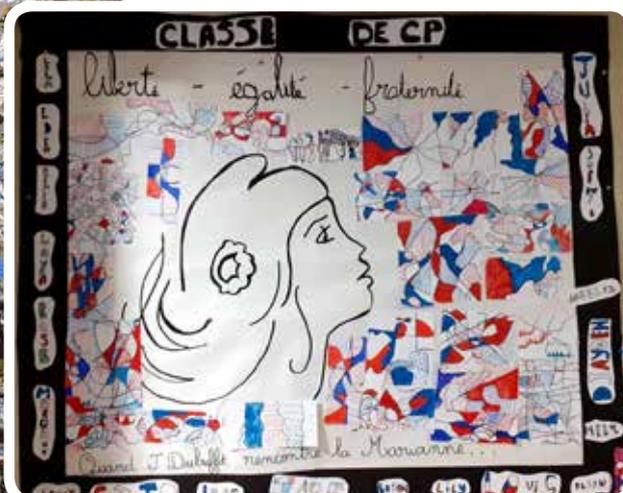


Le printemps est là !

Plutôt qu'un long discours, j'ai souhaité mettre en avant une belle initiative dans notre école : l'installation de bacs de compostage qui vont permettre d'augmenter la lutte contre le gaspillage et favoriser le recyclage des biodéchets de la cantine (cf p 6).

Mais ce n'est pas tout ! Vous trouverez, au long des pages (de 9 à 13) de ce numéro, un dossier plein de conseils, des astuces, des liens pour se mettre au vrac, car le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. C'est également le moment de faire attention à la vie qui renaît dans nos haies, c'est peut-être le moment de piéger des nuisibles pour protéger des espèces plus fragiles...

édito



Bref, c'est le printemps avec l'inévitable respouneous de retour dans nos assiettes pour le plus grand bonheur de nos papilles.

Je tiens également à mettre en avant le superbe travail (page 7) réalisé en Éducation Morale et Civique, par les élèves de CP de la classe de Mme Deborde et de Mme Drouard. Une réflexion autour de la devise de notre République «Liberté, égalité, fraternité». A la demande des enfants, ce panneau sera bientôt affiché dans le hall de la Mairie afin qu'il soit visible par le plus grand nombre.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Ensemble et solidaires, prenons soin de nous, prenons soin des autres. Bien à vous.

Anne Marie Rosé



[sommaire]

Les travaux sur notre commune	p 3
Plaisir de lire	
- Médiabus à l'arrêt, mais des livres toujours accessibles	p 4
- Une BD sur Lapérouse	p 4
Cérémonie commémorative du 19 mars 1962	p 5
Du côté de l'école	
- Tri et compostage à la cantine de l'école	p 6
- A la manière de Christian Voltz	p 6
- A la manière de Jean Dubuffet	p 7
- Inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée 2021	p 7
Parlons Covid	
- Aide de l'Assurance Maladie pour la prise de rendez-vous des personnes de 75 ans et +	p 8
- Aide aux transports pour les personnes à mobilité réduite	p 8
- Soutien anonyme et gratuit pour les télétravailleurs en difficulté	p 8
Pluviométrie à Marssac	p 8
Des aides pour s'équiper d'un composteur	p 9
Pourquoi composter ?	p 9
Déchets : bien arrimés, bien arrivés	p 10
Et si on se mettait au vrac pour alléger nos poubelles ?	p 10 & 11
Pourquoi il ne faut plus tailler ses haies après le 15 mars ?	p 11
Compte-rendu du Conseil Municipal	p 12
Respounchous : une institution dans nos assiettes	p 13
Du côté des assos	
Au Centre Chorégraphique Duolab	p 14
Le Centre artistique Ambiance Scandale est essentiel	p 14
Les projets s'enchaînent au CLAE de Marssac	p 15
Tennis à Marssac	p 16
Belle renaissance en vue pour l'Atipyc Hôtel Restaurant	p 16
Numéros utiles	p 16
La page d'après 19h	p 17
Bien être à Marssac	p 17
Aide pour les travaux de rénovation : du nouveau pour «MaPrimeRénov»	p 18
Démarchage téléphonique interdit pour les travaux de rénovation énergétique	p 18
Lutte contre le frelon asiatique	p 19 & 20

Précision

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Tirage : 1 600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Votre Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi

8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

accueil@marssac-sur-tarn.fr

www.marssac-sur-tarn.fr

Une assistante sociale,

reçoit sur rendez-vous.

Tél : 05 63 48 17 20

à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

communication@marssac-sur-tarn.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

.....

Vous souhaitez communiquer, vous êtes une association, une entreprise, Vous voulez annoncer un évènement, une manifestation, des résultats...

LA DÉPÊCHE

Paulette Cluzel, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le poste de correspondante pour la commune de Marssac.

Tél 05 63 55 22 81 - popojournal@outlook.fr

le Tarn libre
LE JOURNAL DU TARN

Envoyez vos articles et vos photos à redaction@letarnlibre.com

Marssac Info

Envoyez vos articles et vos photos à communication@marssac-sur-tarn.fr



Suivez-nous sur facebook : Marssac sur Tarn

Prochaine parution du Marssac Info : mai 2021

Envoyez vos articles avant le 15 avril à communication@marssac-sur-tarn.fr

Les travaux sur notre commune



Un panneau d'affichage pour l'école élémentaire

C'est un grand et beau panneau que nos agents techniques viennent d'installer, tout à côté de l'entrée de l'école. Il est uniquement destiné à l'affichage d'informations diffusées par le directeur de l'école, la directrice du CLAE, les associations de parents d'élèves et les services de la mairie. Une attention particulière a été apportée à la résistance et l'étanchéité de la vitrine afin que les documents restent durablement lisibles.



Travaux à l'église Saint-Orens

Les travaux d'étanchéité du clocher étant terminés, une nouvelle opération a été programmée pour améliorer le chauffage de l'église qui ne fonctionnait plus correctement. Pour ce chantier la mairie a fait appel à l'entreprise Delestre, spécialisée dans les chauffages gros volume. Les ouvriers ont ainsi remplacé les 8 radiants à gaz suspendus aux voutes du bâtiment par des panneaux radiants Gaz nouvelle génération. Une ventilation haute et basse avec arrêt d'urgence électrique et vanne extérieure a été également installée pour répondre aux normes sécurité applicables à tous les ERP, publics ou privés (établissements recevant du public).



Démonstration d'une machine de désherbage écologique

Il s'agissait pour les élus et les agents municipaux de tester un dispositif de désherbage à gouttelettes d'eau chaude propre à éliminer de façon efficace et écologique les herbes invasives qui prospèrent dans nos espaces publics.

Une démonstration particulièrement intéressante qui va être suivie maintenant d'échanges approfondis auprès de communes déjà utilisatrices de cet équipement.



Entretien du monument aux morts

La pelouse synthétique sur laquelle reposent les trois plaques commémoratives de marbre posées au bas du monument s'est dégradée au fil du temps, rendant son balayage et son nettoyage de plus en plus difficiles.

Nos agents «espaces verts» l'ont entièrement retirée et remplacée par une nouvelle moquette synthétique aux brins plus courts qui faciliteront le nettoyage des lieux.

Médiabus à l'arrêt, mais des livres toujours accessibles pour tous !

Covid oblige, les tournées du Médiabus de l'Agglomération qui faisait halte à Marssac tous les mardis, de 15h30 à 17h30, sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Mais pas de panique. Pour ceux qui le veulent, il y a encore moyen de réserver des livres et de se les faire livrer à Marssac par la voiture de service de la Médiathèque Pierre Amalric.



Alors, on fait comment ?

On téléphone au 05 63 76 06 10 (Médiathèque Pierre Amalric) pour indiquer les livres que l'on souhaite réserver. On prend bien note du jour et de la plage horaire prévus pour la livraison.

Le jour J, on se présente au point de livraison, sur le parking de la rue des Ecoles, pile poil à l'emplacement réservé d'habitude au Médiabus et on récupère sa commande.

C'est simple, efficace, et on repart avec le sourire. Merci aux services de l'Agglomération d'avoir mis en place cette judicieuse opération.

A retenir : le prochain passage du véhicule de livraison des livres aura lieu **le mardi 13 avril, de 16h30 à 17h15**. L'information est également relayée sur le tableau d'affichage lumineux de la place du Barry.

Votre article dans le prochain Marssac Info de mai ?

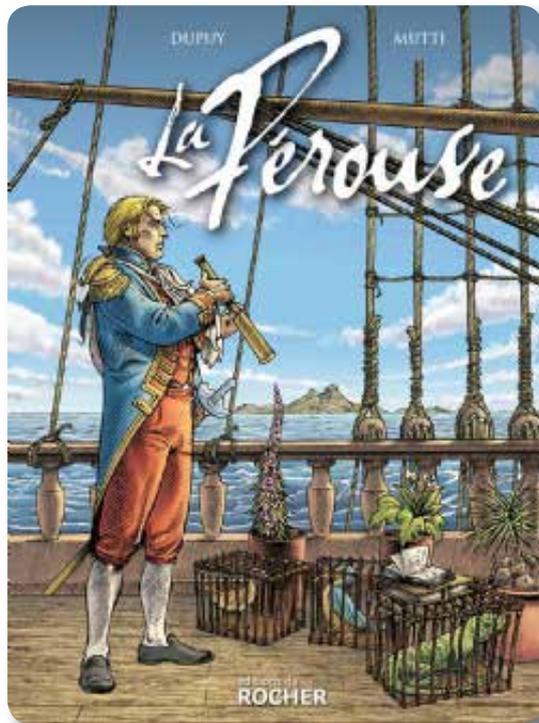
à envoyer avant le 15 avril 2021

à communication@marssac-sur-tarn.fr

**Pas de fichiers en PDF / Textes sous word
Photos en JPEG**

Plaisir de lire

Une BD sur Lapérouse



«En 1772, Jean-François de Galaup de Lapérouse rencontre la fille d'un fonctionnaire colonial de l'île de France, Éléonore Broudou. Leur histoire d'amour à rebondissements l'entraîne vers son destin semé d'aventures et de voyages au long cours.»

Ainsi commence la BD consacrée au navigateur albigeois, parue en mars 2020 aux éditions du Rocher, en partenariat avec le Puy du Fou qui a ouvert une nouvelle attraction sur le sujet.

La disparition de Lapérouse à Vanikoro en 1788 n'a pas fini de faire couler de l'encre. Son interprète, Jean-Baptiste-Barthélemy de Lesseps, et le capitaine irlandais Peter Dillon tentent alors de percer le «mystère» lors d'une rencontre à Paris quarante ans plus tard...

Le résultat est un ouvrage documenté au dessin réaliste et très historique.

Le savez-vous ?

L'expédition qui coûta la vie à Lapérouse comptait deux navires, l'Astrolabe et la Boussole, qui s'échouèrent dans le pacifique. C'est en hommage à ce grand explorateur, albigeois de naissance, que la municipalité a nommé ainsi deux salles associatives construites en 2011.

Cérémonie commémorative du 19 mars 1962

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

«La paix n'était pas encore là, mais une guerre de huit années allait s'achever. Un horizon se dessinait, celui de la sortie d'un conflit usant, âpre, déchirant et, à bien des égards, dramatique.

Et pourtant, si le règlement de la Guerre d'Algérie se profilait et malgré la fin officielle des hostilités, les violences et le cycle des représailles ne s'éteignirent pas, au contraire. Ils avaient et ils allaient encore endeuiller les deux rives de la Méditerranée.

Le 19 mars 1962, un tournant décisif fut pris. Il bouleversa la vie de millions de femmes et d'hommes, en France comme en Algérie. Pour des milliers de familles, il y eut un avant et un après.

Nous nous souvenons, aujourd'hui, qu'il y a cinquante-neuf ans, à midi, le cessez-le-feu était proclamé sur l'ensemble du territoire algérien en application des accords d'Evian, signés quelques heures plus tôt.

Ces accords annonçaient une nouvelle relation entre la France et l'Algérie. Dans ce temps de transition, au soulagement des autres, aux espérances qui grandissaient répondaient les blessures qui se creusaient.

Pour des milliers de soldats, c'était la promesse d'un retour dans leurs foyers. Ils étaient des appelés et rappelés du contingent, des militaires de carrière, des forces de l'ordre de métropole et d'Afrique du Nord. Ils venaient de toutes les strates de la société.

Près de 30 000 d'entre eux avaient été tués, près de 70 000 blessés.

Ceux qui en sont revenus sont souvent restés marqués par ce qu'ils ont vu, par ce qu'ils ont vécu, certains empreints par un sentiment de défaite. Aucun d'entre eux n'a oublié.

Pour les pieds noirs, les soldats membres des formations supplé-



tives, les harkis, pour les Français de toutes origines qui firent le choix de la France, les semaines qui suivirent furent celles de l'exil ou des représailles sanglantes, celle du déracinement, entre incompréhension et ignorance. En nombre, des Français d'Algérie quitterent une terre aimée, souvent natale, pour commencer une vie nouvelle dans un pays pour beaucoup méconnu.

Aujourd'hui, nous nous souvenons également des civils, de toutes origines et de toutes confessions, victimes des violences, des exactions et des attentats. Nous nous rappelons de tous les disparus.

Ces événements ont bouleversé notre pays, notre société et nos institutions. Ils ont ébranlé notre Nation et nous le mesurons aujourd'hui encore. La mémoire de la guerre d'Algérie est plurielle,

complexe, parfois encore brûlante. Incontestablement, nous sommes les héritiers de ce temps.

C'est pour cela que le président de la République souhaite que



nous portions un regard de vérité sur notre histoire commune avec une volonté de rapprochement et de respect de chaque mémoire. A l'instar de cette journée nationale, la France reconnaît toutes les mémoires, n'en occulte aucune et travaille à construire une mémoire apaisée.

C'est aussi pour cela que nous devons continuer, inlassablement, à transmettre, à écouter et à valoriser les témoignages, à enseigner l'histoire de la guerre d'Algérie et en expliquer les faits et les événements. Il s'agit là d'un engagement pour notre cohésion nationale.»

Geneviève Darrieussecq



Du côté de l'école



Tri et compostage à la cantine de l'école

Trier et composter participent à la lutte contre le gaspillage et au recyclage des déchets.

A Marssac, élus et agents des espaces verts, animateurs du CLAE et enseignants se mobilisent pour que nos enfants puissent prendre conscience que ce qu'on met dans nos assiettes peut retourner à la terre.

Dans notre école, ce sont près de 200 repas qui sont servis chaque jour aux élèves du primaire qui d'ores et déjà trient tous les déchets de leur plateau avant de quitter la cantine.

L'objectif a été d'aller plus loin en leur donnant la possibilité de participer au compostage de ces déchets. Pour cela trois bacs à composter (dépôt, maturation et broyat) ont été installés au plus proche de la cantine afin que tous puissent y accéder facilement (toujours en présence d'animateurs ou d'enseignants bien sûr) et suivre au fil du temps le processus menant du dépôt des biodéchets à la production de terreau.

La municipalité remercie les services de l'agglomération et l'association «Les mains sur terre» qui nous ont guidés dans cette démarche et nous ont fourni gratuitement les bacs à composter.



A la manière de Christian Voltz

Au mois de mars, nous avons invité toutes les classes de l'école de Marssac à venir voir notre exposition.

En amont, nous avons travaillé sur quelques albums et fait une visite «virtuelle» de l'atelier de cet auteur-illustrateur...

Nos productions ont beaucoup plu. Les autres élèves ont admiré

nos œuvres et nous ont félicités !

Nous étions très fiers d'expliquer comment nous avons fabriqué ces tableaux et objets en recyclant du vieux matériel...

Chacun a sélectionné son matériel en fonction du personnage ou de l'objet qu'il a décidé de fabriquer. Ensuite nous avons collé et peint.

Voici le résultat !

(Des robots, le maillot d'Ariel la petite sirène, un bouclier, des voitures, de nombreux bonhommes, des papillons, un paquet-cadeau ...)

La classe de GS

(Bien entendu, l'exposition s'est réalisée en respectant les règles sanitaires)

Aide de l'Assurance Maladie pour la prise de rendez-vous des personnes de 75 ans et +

Très prochainement, l'Assurance Maladie va déployer différentes actions auprès des personnes âgées de 75 ans et plus pour favoriser l'accès à la vaccination. En pratique, cela se traduira par une campagne d'appels téléphoniques ou l'envoi de SMS afin de proposer aux personnes non vaccinées de prendre rendez-vous dans un centre de vaccination et de les accompagner dans cette démarche.

Aide aux transports pour les personnes à mobilité réduite

La prise en charge des transports vers les centres de vaccination est autorisée de manière dérogatoire pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer seules. Pour être pris en charge, le transport doit être prescrit par un médecin. Il est remboursable pour un trajet aller-retour vers le centre de vaccination le plus proche, sur présentation de la prescription au transporteur.

Soutien anonyme et gratuit pour les télétravailleurs en difficulté



Mi-novembre, le ministère du Travail a lancé un numéro vert (0800 13 00 00) pour accompagner les salariés des TPE-PME qui vivent difficilement l'exercice de leur activité en télétravail et ne se voient pas proposer d'accompagnement comme le font certaines grandes entreprises.

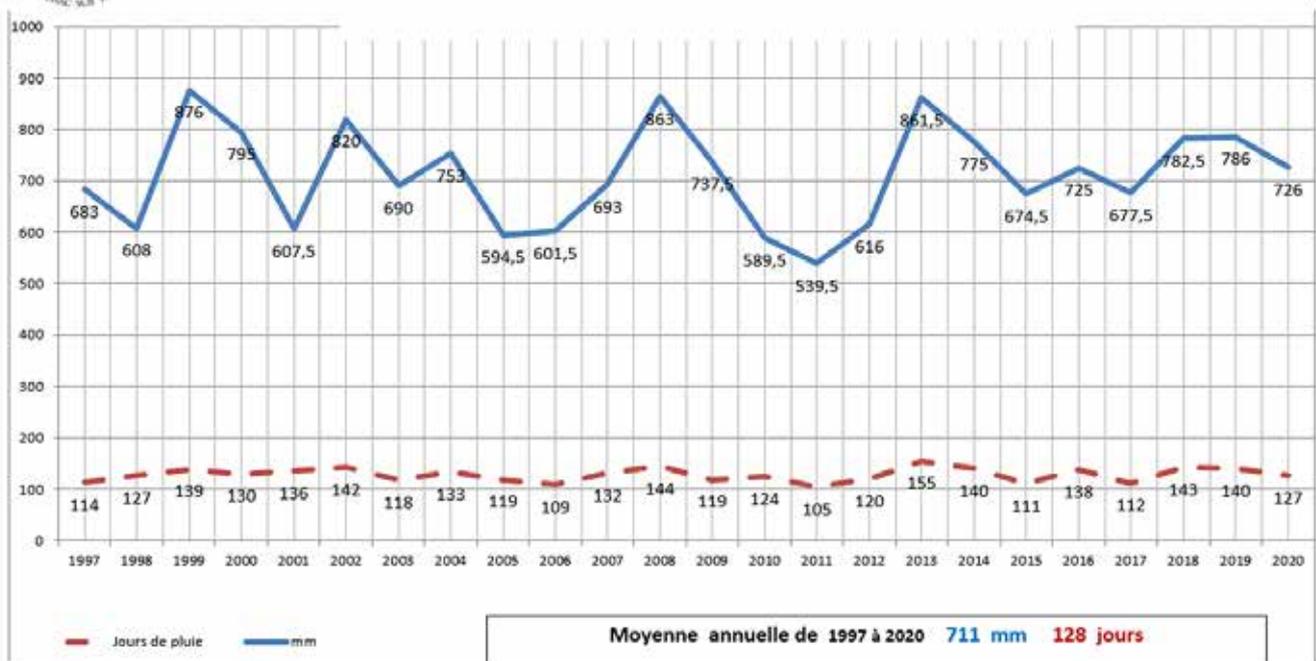
Au bout du fil, une centaine de psychologues employés par la plate-forme Pros-consulte, spécialiste du bien-être au travail, se relaient 24h/24 et 7j/7 pour permettre au télétravailleur d'avoir un interlocuteur immédiatement.

ameli.fr

Plus de renseignements sur <https://www.ameli.fr/tarn/assure/actualites/>



Pluviométrie à Marssac (1997 - 2020)



Détail 2020		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total annuel
2020	mm	39	47	58	82	79,5	62	2,5	19,5	70	99	21	146,5	726
2020	Jours de pluie	12	12	14	10	7	10	4	6	9	14	6	23	127

A noter, la pluviométrie de juillet 2020 avec seulement 2,5 mm, la plus basse depuis plus de 20 ans.

Et paradoxalement, celle de décembre avec 146,5 mm la plus haute depuis plus de 20 ans également.

Nous remercions Guy Bénazeth qui nous fournit ces relevés depuis de nombreuses années.

Compost, taille des haies, respouchous... Le printemps est là ! Suivez le guide.

Des aides pour s'équiper d'un composteur

Aujourd'hui, près de 15% des foyers de l'Albigeois sont équipés d'un composteur distribué à prix réduit par l'Agglomération de l'Albigeois. Et tous les habitants qui possèdent un jardin peuvent en faire de même.

La gamme de composteurs proposée par l'Agglo a récemment été élargie pour mieux répondre aux attentes des habitants, une esthétique différente – en bois – et des volumes mieux adaptés aux petits jardins (300L). Un seau de cuisine est également fourni pour permettre de transporter les restes alimentaires jusqu'au composteur.

Le kit complet est mis à disposition de tous les habitants de l'agglomération (Attention ! Un justificatif de domicile sera exigé) moyennant une participation, pour une première acquisition, de 18€ pour

	BOIS	PLASTIQUE
Terrain de jusqu'à 500 m ²	320 L	420 L
Terrain de plus de 500 m ²	600 L	620 L



les petits modèles (300L et 400L) et 25€ pour les grands modèles (600L).

L'achat d'un composteur supplémentaire est possible et se fait à prix coûtant, soit 50€ pour un petit modèle et 65€ pour un grand modèle.

L'acquisition de composteurs implique la signature d'une charte d'engagement et d'utilisation des composteurs qui a pour objectif de rappeler les engagements réciproques de l'Agglomération et de l'utilisateur qui bénéficie d'un tarif préférentiel.

Pour toutes questions ou commandes, contactez le service «Gestion des déchets» de l'Agglomération au 05 63 76 06 07.

www.grand-albigeois.fr/516-compostage-individuel-comment-ca-marche-.htm

Pourquoi composter ?

Le produit du compostage est un fertilisant très riche qui peut servir à enrichir la terre des jardins. En utilisant les déchets organiques pour le fabriquer, on participe à leur élimination d'une manière saine et naturelle. En faisant du compost, on peut réduire ses déchets de 40 kg par personne et par an.

Pour en savoir plus, reduisonsnosdechets.fr



Compostage mode d'emploi

Comment ça marche ?

Le procédé consiste à permettre aux micro-organismes et à d'autres auxiliaires (les vers de terre entre autres) de décomposer vos biodéchets (épluchures de fruits, légumes, marc de café, certains restes alimentaires, etc...) et déchets verts, pour obtenir un amendement organique proche de l'humus.

Au bout de six à huit mois, sa couleur brune et sa composition friable indiquent que le compost est mûr.

On peut alors le mélanger à la terre.

Il reconstitue la matière organique du sol et lui apporte des éléments fertilisants indispensables au développement des végétaux.

Les 3 règles de base

Équilibrez les apports : déposez les déchets en couches fines, en alternant les matières sèches (au moins 30% des apports) et humides, par exemple : une couche de broyat, une couche d'épluchures, de manière à laisser circuler l'air.

Oxygénez votre compost : il faut retourner régulièrement le mélange, jusqu'à une fois par quinzaine au printemps et en été, au moins toutes les six semaines le reste du temps.

Surveillez l'humidité : la chaleur aide à la décomposition du tas mais s'il est trop sec, il faut l'arroser. Le compost doit être humide comme une éponge essorée.

Déchets : bien arrimés, bien arrivés !



C'est le slogan de la campagne de communication que l'Agglomération vient de lancer afin d'informer les usagers des déchetteries sur la nécessité de bien préparer leur chargement avant de prendre la route, lorsqu'ils utilisent une remorque. Car l'Agglomération alerte : les déchets mal arrimés qui se trouvent projetés pendant les transports sont source de pollution durable sur les bas-côtés ou cause d'accident s'ils tombent sur la chaussée.

Alors, suivons les conseils simples et efficaces de cette campagne. Veillons à bien arrimer l'ensemble des déchets dans nos remorques en les recouvrant idéalement d'une bâche ou d'une couverture solidement fixée avec des sangles. Cela leur évitera de s'envoler ou d'être éjectés lors d'un passage sur un ralentisseur ! Et dans le même temps, nous respectons le Code de la route (art. 312.19) qui rappelle que «toutes précautions utiles doivent être prises pour que le chargement d'un véhicule ne puisse être une cause de dommage ou de danger».

Et dans le cas de transport de déchets légers (papier, plastique, polystyrène...), privilégions un transport



dans la voiture ou transportons-les dans des sacs fermés ou recouverts par des déchets plus lourds.

A retenir : une amende de 135 € peut être infligée à tout contrevenant.

La campagne «Déchets : bien arrimés, bien arrivés!» peut être suivie sur www.grand-albigeois.fr et sur les réseaux sociaux. Un flyer est également remis en déchetterie aux utilisateurs d'une remorque.

Et si on se mettait au vrac pour alléger nos poubelles ?

Vrac mode d'emploi...

Acheter en vrac, c'est acheter sans emballage et la juste quantité. Les bénéfices de cette démarche sont nombreux :

- Réduire les déchets d'emballages jetables
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Recréer du lien social
- Redynamiser le tissu économique local

Pour une cuisine zéro déchet, les achats en vrac sont incontournables ! Cependant, cela nécessite un peu d'organisation... On vous donne quelques astuces pour vous y mettre et acquérir d'emblée les bons réflexes.



Comment faire mes premiers achats en vrac ?

Si vous avez envie de réduire vos déchets, la cuisine est l'une des pièces à laquelle s'attaquer en premier ! En effet, les emballages des produits industriels sont considérables : carton, plastique, aluminium, la poubelle se remplit à vive allure, ça coûte cher et ça pollue. Et s'il était temps de passer le cap et d'acheter en vrac ?

Mes courses en vrac : conseils pour s'organiser pour acheter en vrac

Si au départ cela peut paraître difficile, finalement faire ses achats en vrac, c'est assez simple. Rien de bien compliqué dans l'histoire, à condition de s'organiser un peu pour changer ses habitudes.

Commencer en douceur

Pour débiter l'aventure des achats en vrac et faire vos premiers pas dans la démarche Zéro déchet, ne changez pas radicalement vos habitudes du jour au lendemain. Vous risqueriez de ne pas vous y tenir longtemps : allez-y plutôt en douceur.

Commencez par faire le tour de vos placards pour regarder ce qu'ils contiennent : quels sont les aliments que vous consommez beaucoup ? Serait-il possible de les acheter en vrac pour éviter d'avoir autant d'emballages ?

Beaucoup d'aliments peuvent s'acheter en vrac, juste la quantité désirée.

Cela peut être par exemple les pâtes, le riz ou encore la farine, des aliments très faciles à acheter en vrac dans les magasins. C'est aussi le cas pour tous les produits secs que vous avez l'habitude de consommer tels que les légumineuses, les fruits secs, les céréales, les graines, les noix, le sucre ou encore les biscuits. La première chose à faire est donc d'écrire une liste de courses.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas



S'équiper pour faire ses courses et conserver ses produits

Pour faire vos achats en vrac et ensuite les stocker à la maison, il va falloir vous équiper ! En changeant vos habitudes progressivement, vous vous apercevrez plus facilement des contenants dont vous avez besoin.

Pensez aussi aux filets, bien pratiques pour transporter les fruits et légumes. Si votre boucher et votre fromager sont d'accord pour le faire, vous pouvez vous munir de boîtes hermétiques, de préférence en verre, pour la viande et le fromage.

À la maison misez sur les bocaux en verre pour stocker vos aliments.

S'organiser pour ne jamais être pris au dépourvu

Pour passer au vrac, il faut avant tout être organisé ! Pensez tout d'abord à toujours avoir un sac en tissu sur vous, au cas où vous auriez quelques courses imprévues à faire.

En faisant vos menus pour la semaine, vous vous faciliterez la tâche et éviterez le gaspillage alimentaire !

Trouver des endroits où acheter en vrac

On se penche notamment sur les épicerie. Les boutiques physiques se répandent dans les villes mais plus particulièrement dans les grandes agglomérations. On trouve aussi des épicerie en ligne qui proposent des produits bio et en vrac, comme des noix, des fruits secs, des épices, des aromates ou des céréales.

Si vous avez la chance d'avoir un marché près de chez vous, n'hésitez pas à y aller. C'est l'endroit idéal pour acheter en vrac et amener vos propres contenants

Respecter quelques règles d'hygiène simples

Transporter et conserver des aliments en vrac demande d'être vigilant en ce qui concerne l'hygiène. En effet, il est nécessaire de laver et stériliser les bocaux neufs dans de l'eau bouillante. Pensez aussi à nettoyer correctement le joint en silicone et assurez-vous d'avoir toujours les mains propres avant de manipuler vos contenants.

N'hésitez pas à noter dessus ce qu'il y a à l'intérieur et la date à laquelle vous avez fait l'achat. Si vous avez un doute sur les délais de conservation, renseignez-vous dans votre épicerie, vous y trouverez de très bons conseils !

Pourquoi il ne faut plus tailler ses haies après le 15 mars ?



Avis aux jardiniers, il est préférable de s'abstenir de tailler ses haies après le 15 mars, selon les recommandations de Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

La raison est simple : il s'agit de protéger les oiseaux et la biodiversité. La LPO recommande donc de s'abstenir de tailler les haies et d'élaguer les arbres car cela pourrait fortement déranger nos amis les oiseaux. En effet, plusieurs espèces à l'instar du merle noir, du rouge-gorge, du verdier d'Europe ou encore du pinson des arbres, construisent, à cette saison, leur nid dans les haies et les arbustes. Tailler ces sujets reviendrait donc à détruire leur habitat naturel et à déranger les oisillons qui viennent tout juste de naître.

A noter que pour les agriculteurs, la date d'interdiction de la taille des haies, imposée par la loi depuis un arrêté du 14 avril 2015, est le 1^{er} avril.

- CONSEIL MUNICIPAL n° 21/02 - Compte-rendu de séance Séance du 1er mars 2021 18 h 15

L'an deux mille vingt et un et le premier mars, à dix-huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente en raison de la crise sanitaire, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.
Myriam DELARUE, Dominique FERRIÈRE, Joël LOUP,
Thierry MALLÉ, Lydie PICARONIE, Adjointes.

Charlotte ANDRÉ, Michel GASC, Jean GUILHEM,
Véronique GUITTARD, Pierre MAZURIER, Laurence
MOULIS, Thierry STÉFANON, Mireille VAUR, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :
Jean-Pierre CASSAGNES représenté par Lydie
PICARONIE
Mélanie RAMOS représentée par Thierry STÉFANON
Philippe SARDA représenté par Anne-Marie ROSÉ

Absents excusés : David BITON, Fanny BOULZE,
Marie-Véronique DROUARD-GUIET, Sabine MEKHFI,
Pascal PECHARMAN, Gilbert ROCHE.

Secrétaire de séance : Lydie PICARONIE

Date de convocation : 19 février 2021

ORDRE DU JOUR :

Finances

1. Approbation du plan de financement modifié de la salle polyvalente.

1 - REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2021/01/03 du 8 février 2021

Présenté par Madame le Maire

DELIBERATION

La salle polyvalente de Marssac a été construite en deux temps : dans les années 60/70 pour le bâtiment initial et dans les années 80 pour la partie extension. C'est une salle ancienne, très mal isolée et insonorisée, qui se révèle au cours du temps de moins en moins attractive pour les associations et la population du village.

La commune souhaite donc engager d'importants travaux de réhabilitation sur le plan acoustique, esthétique et énergétique.

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 1 173 564 € HT.

Cette opération est susceptible de bénéficier de subventions de l'État (DSIL), du Département et de la Région (demande faite dans le cadre du contrat Bourgs Centres Occitanie).

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses	
Travaux de rénovation énergétique	911 900 €
Travaux complémentaires	86 100 €
Autres dépenses :	
MO - CT - SPS - Géomètre... (rénov.énergét.)	155 585 €
MO - CT - SPS - Géomètre... (Trx complément.)	19 979 €
Total HT	1 173 564 €
Recettes	
DSIL	1 173 564 € 40% 469 426 €
Département	1 173 564 € 15% 176 035 €
Région	1 067 485 € 30% 320 245 €
Commune	207 858 €
Total	1 173 564 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement ci-dessus,
- AUTORISE madame le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions correspondants et à signer toute pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

La séance est levée à 18h30



Suivez-nous sur
facebook :
Marssac sur Tarn

Votre article dans le prochain Marssac Info de mai ?

à envoyer avant le 15 avril 2021
à communication@marssac-sur-tarn.fr

**Pas de fichiers en PDF / Textes sous word
Photos en JPEG**

Respouchous ou tamier commun : une institution dans nos assiettes !



Avril, c'est la saison du respouchous, de son vrai nom «Tamier commun», très apprécié dans notre département du Tarn, mais aussi dans le Lot, l'Aveyron et le Tarn et de Garonne où il est inscrit au patrimoine immatériel de l'humanité.

Bien que ses baies rouges soient très toxiques, les jeunes pousses sont comestibles (consommées depuis l'Antiquité !) et, de surcroît, très bonnes.

Pour apprécier au mieux leur amertume, voici une recette au vinaigre. Bon appétit !

Liste des ingrédients

- 1 grosse poignée de respouchous
- 1 œuf
- 1 poignée de lardons (ou ventrèche découpée en morceaux)
- vinaigre de vin vieux
- sel, poivre

Temps de préparation : 10 minutes

Temps de cuisson : 15 minutes

Faites cuire l'œuf 10 mn dans de l'eau bouillante. Pendant ce temps, lavez et trie les tiges de tamier. Coupez-en la base pour ne garder que les pointes souples (10 à 15 cm de tiges).

Attachez-les en un gros fagot avec de la ficelle de cuisine.

Sortez l'œuf et passez-le sous un filet d'eau froide. Écaillez-le et coupez-le en 4.

Mettez une grosse casserole d'eau salée et légèrement vinaigrée (pour enlever l'amertume) sur le feu et portez à ébullition.

Plongez les respouchous dans de l'eau bouillante et laissez bouillir 3 à 5 minutes.

Pendant ce temps faites revenir vos lardons dans une poêle.

Égouttez les respouchous, enlevez la ficelle, et placez-les dans un saladier.

Déglacez les lardons avec du vinaigre de vin vieux et versez le tout sur les respouchous.

Mélangez et ajoutez l'œuf dur.

Poivrez et servez aussitôt.



Qu'on se le dise...



Les travaux bruyants sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi
9h à 12h - 14h à 20h

Le samedi

9h à 12h - 15h à 20h

Le dimanche et jours fériés : 10h à 12h

Le printemps est là, l'herbe pousse... il faut tondre !

Mais attention, pas n'importe quand !



Chuuut !

Au Centre Chorégraphique Duolab

Depuis la parution du décret interdisant à nouveau la pratique de la danse pour les mineurs en espace clos, toute l'équipe du Centre Chorégraphique DuolaB n'a cessé de chercher de nouvelles solutions pour continuer à faire danser ses adhérents. Les beaux jours arrivant, c'est à l'extérieur que les cours se déroulent depuis la semaine du 8 mars. Un véritable succès auprès des danseurs du Centre, des plus jeunes aux adultes ! L'association tient à remercier très sincèrement le Circuit d'Albi et la Mairie de Marssac qui mettent à disposition leurs espaces. La majorité des cours sont répartis sur les journées du mercredi, samedi et dimanche. Cette nouvelle organisation permet aux professeurs de poursuivre leur travail de création avec des élèves plus que motivés sous le soleil de plus en plus présent. Un bonheur !

Certes, ce contexte sanitaire empêche le déroulement normal d'une saison de danse au sein du Centre en sortant chacun de sa zone de confort, mais ce vécu depuis tous ces mois permet de créer des souvenirs uniques et de renforcer d'autant plus les liens entre l'association et ses adhérents. L'équipe du Centre ne lâche rien grâce au soutien sans faille de ses familles fidèles, sans qui le Centre Chorégraphique n'existe-

rait pas aujourd'hui... Alors l'association, plus motivée que jamais, est dans les starting-blocks pour terminer cette saison en beauté avec le spectacle de fin d'année prévu le samedi 3 juillet à 21h à la Maison de la Musique de Cap Découverte.



Plus que quelques mois de travail avant que les danseurs ne puissent vous raconter leur histoire, sur scène... Émotions, plaisir, poésie, humour et partage seront au rendez-vous !

Renseignements et inscriptions,
duolab.tempsdanse@gmail.com
ou par téléphone au 06.44.24.69.80.

Vous pouvez également suivre toutes les actualités de l'école sur le site :

www.duolab-tempsdanse.fr
Facebook : Centre Chorégraphique DuolaB
Instagram : @centre_choregraphique_duolab

Le Centre artistique Ambiance Scandale est essentiel

Les cours extérieurs sont en place depuis février et nous avons maintenant accès à la cour de l'ancienne école du village, pour continuer à pratiquer nos arts. Merci à la mairie d'avoir accepté notre demande.

Grace aux parkings d'Intermarché nous pouvons continuer nos cours même s'il pleut ! Ce sont au total 33 cours par semaine répartis sur 4 lieux différents.

Le samedi 20 mars nous sommes allés au rassemblement pour sauver la culture organisé par la Scène

maintenir grâce à la passion et l'investissement de l'équipe du centre artistique. Notre premier clip vidéo de la saison sera en ligne le 16 avril sur nos réseaux.

Christophe Licata is back. Le dimanche 23 mai nous avons la chance et le plaisir d'accueillir Christophe Licata, chorégraphe professeur et danseur professionnel de «Danse avec les stars» sur TF1. Cette année il viendra enseigner un chacha à nos danseuses adultes pour qui il a créé une chorégraphie pour notre gala «scandalesque» et également animé un stage ouvert à tous les danseurs et danseuses de la région.



Le soleil est au rendez-vous et la passion de nos élèves est un réel bonheur. Une famille artistique voilà ce que nous sommes, toujours motivés et très soudés. Nous ne remercierons jamais assez nos élèves pour leur soutien sans faille et l'investissement qu'ils donnent au centre artistique !

Les projets continuent et seront bientôt tous dévoilés.

Nationale au grand théâtre des Cordeliers à Albi ! Être présent et sur le terrain nous tenait à cœur pour défendre nos arts. La danse fait partie de la culture et défendre nos valeurs est essentiel.

Nos projets continuent et nous arrivons à tous les

N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux :
FB : centre artistique ambiance scandale
INSTA : centre_arts_ambiancescandale
INFOS : 06.82.40.75 78

Les projets s'enchaînent au CLAE de Marssac

L'équipe d'animation du C.L.A.E. de Marssac propose, au quotidien, des activités variées pour que les enfants puissent s'amuser, découvrir de nouvelles activités... se faire plaisir !

Depuis quelques semaines, les enfants de tous les C.L.A.E. dont s'occupe l'association «Clé des champs» se sont lancés dans un «Challenge inter-ALAE».

Ainsi, les enfants de Marssac ont lancé le premier défi : réaliser un

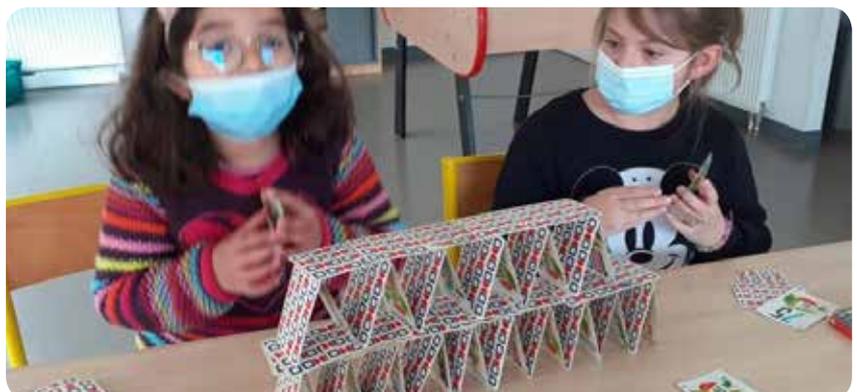
château de cartes, le plus grand possible. Défi réussi pour tous !

Les enfants du C.L.A.E. de Tersac ont proposé le second défi aux copains de Marssac, Florentin et Lagrave : construire la plus haute tour de kapla possible. Défi en cours sur tous les C.L.A.E.

De plus, un projet de «Street Art/ Art Urbain» commence à voir le jour. Projet réalisé avec les enfants de 6 à 11 ans. En effet, ils préparent des œuvres qui seront

exposées, d'ici quelques semaines, à l'extérieur du C.L.A.E. pour que les familles et les habitants de Marssac puissent les admirer !

N'oublions pas de citer les activités variées réalisées le mercredi à Marssac. Parmi elles, la restauration des tables en bois extérieures, qui sera suivi d'autres projets d'activités pour embellir leur espace de vie.



Rejoignez le Marssac Florentin Aussac Tennis Club



En ces temps de crise sanitaire, la pratique sportive reste limitée. Mais heureusement, les courts de tennis extérieurs permettent aux licenciés du Marssac Florentin Aussac Tennis Club de profiter des joies du tennis.

En famille ou entre amis, le plaisir est maximal avec la promesse de passer un bon moment, tout en respectant les gestes barrières bien sûr.

Alors rejoignez le Marssac Florentin Aussac Tennis Club et profitez des installations.

**Renseignements au
06 87 13 45 04.**

Belle renaissance en vue pour l'Atipyc Hôtel Restaurant

Hôtel convivial et restaurant animé, l'Atipyc Hôtel Restaurant est ancré dans le patrimoine de notre commune et personne ne peut l'imaginer fermé à jamais. Au désespoir de ses propriétaires, le covid l'a pourtant poussé à une fermeture forcée qui perdure depuis plusieurs mois déjà.

Ces derniers jours, pourtant, la vie reprend tout autour de ce grand bâtiment qui va bénéficier d'un

ravalement de façade grâce à la ténacité de ses propriétaires qui ont monté un projet de réhabilitation ambitieux dans le cadre du plan de relance de l'Etat.

Une belle renaissance en vue qui promet un belle reprise d'activité dès les contraintes sanitaires levées.



Numéros utiles



Mairie de Marssac	05 63 55 40 47
Gendarmerie	17
Samu	15
<i>ou le 114 pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre</i>	
Samu Social	115
Pompiers	18
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24
Déchèterie de Ranteil	05 63 38 59 80
Déchèterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17
Alzheimer Info	0811 112 112
Cancer Info Service	0810 810 821
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24
Drogues Info Service	0800 23 13 13

Coronavirus Covid-19

0 800 130 000

Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
Enfance et Partage	0800 05 12 34
Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Sida Info Service	0800 840 800
SOS Amitié	05 63 54 20 20
SOS Enfants disparus	0810 012 014
Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Tabac Info Service	0825 309 310
Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Allo Enfance maltraitée	0800 559 557
Docteur nuit urgence et week end	3966
Enfance en danger	119
Femmes victimes de violences	3919
Harcèlement scolaire enfants parents	3020

LA PAGE D'APRÈS VOUS !

Plus d'idées pour cuisiner, pour lire, pour occuper les enfants...

Envoyez-nous tout ce que vous auriez envie de partager avec les Marssacoises et les Marssacois... Chaque mois nous relayerons vos suggestions.

Un bon livre à conseiller

(faites-nous un petit résumé et une critique)

Un film ou une série à proposer

(faites-nous un petit résumé et une critique)

Un jeu vidéo.

N'oubliez pas de préciser l'histoire, l'âge requis et votre commentaire.

Des sites internet

qui peuvent intéresser le plus grand nombre.

Des adresses pratiques

à côté de chez vous.

Des entreprises de proximité

qui apportent des services innovants (en rapport aux contraintes que la pandémie nous impose)

Une recette

que vous avez découverte pendant le confinement et que vous avez envie de partager.

Blagues, coloriages pour les enfants... nous publierons !

Bref tout ce qui peut se partager.

Pensez aux personnes seules. C'est ensemble, soudés, que nous passerons au mieux cette période.

communication@marssac-sur-tarn.fr

Bien être à Marssac



Les assis/debout enfin installés. Idéal pour faire une pause... et prendre le temps d'échanger...



Merci pour le coloriage, Giulian 5 ans s'est amusé 😊

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Aide pour les travaux de rénovation : du nouveau pour « MaPrimeRénov »

«MaPrimeRénov», principale aide de l'Etat pour financer les travaux de rénovation énergétique est maintenant ouverte à tous.

Qui peut désormais en bénéficier ?

Tous les propriétaires occupants, quels que soient leurs revenus, et tous les syndicats de copropriétaires peuvent désormais déposer un dossier de demande d'aide sur la plateforme www.maprimerenov.gouv.fr. Les propriétaires bailleurs pourront, quant à eux, le faire à partir de juillet.

Quels sont les travaux pris en compte ?

Cette prime permet d'obtenir une aide pour financer les travaux d'isolation (murs, planchers, combles, fenêtres), de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Concernant les copropriétés, la prime porte sur les travaux de rénovation énergétique des parties communes des bâtiments.

Pour quel montant ?

Le montant de la prime est forfaitaire. Il est calculé en fonction des revenus du foyer et des gains énergétiques permis par les

travaux. Quatre niveaux de revenus sont pris en compte pour l'attribution de l'aide : Ma Prime Rénov' bleu, jaune, violette et rose. Un 5ème profil «MaPrimeRénov'Copropriété» a été établi pour fixer les barèmes lorsque les travaux sont réalisés par les copropriétés.

Besoin d'un conseil ? Appelez

FAIRE

Pour être accompagné dans votre projet de rénovation, vous pouvez consulter gratuitement un conseiller FAIRE, le service public qui guide les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique,



maprimerenov'

Qui se charge de la rénovation ?

Les travaux doivent être réalisés, dans leur grande majorité, par un professionnel disposant d'une certification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). L'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME) recense les professionnels qui ont la certification RGE sur le site : <https://www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel>.

par téléphone au 0 808 800 700 (du lundi au vendredi de 9h à 18h) ou rencontrer un conseiller près de chez vous.

Sources : <https://www.gouvernement.fr/comment-beneficier-de-maprimerenov>

Retrouvez votre Marssac Info
TOUT EN COULEUR
sur : www.marssac-sur-tarn.fr

Démarchage téléphonique interdit pour les travaux de rénovation énergétique



La loi date du 24 juillet 2020. Celle-ci interdit tout démarchage téléphonique «ayant pour objet la vente d'équipements ou la réalisation de travaux pour des logements en vue de la réalisation d'économies d'énergie ou de la production d'énergies renouvelables». Ainsi le démarchage est interdit pour des travaux d'isolation, la vente de chaudières, de panneaux photovoltaïques... etc. Les sanctions en cas de manquement sont multiples : nullité du contrat qui aurait pu être conclu suite au démarchage, amende administrative jusqu'à 75 000 euros pour les professionnels personnes physiques et 375 000 euros pour les personnes morales.

Vous souhaitez ne plus être démarché téléphoniquement ? Rien de plus facile. Il vous suffit d'aller sur la plateforme bloctel.gouv.fr pour vous inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Dates idéales

Pendant toute la durée du printemps jusqu'à l'arrêt des prises. Les pics de chaleur sont particulièrement favorables.

Mon calendrier de piégeage

JANVIER	FEBVRIER	MARS		
Phase 1 ne pas piéger				
Phase 2 Piégeage limité				
AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
Phase 3 Piégeage de printemps				
Phase 4 inutile de piéger				
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	
Phase 5 Piégeage d'automne				
Phase 1 bis ne pas piéger				

Phase 1 : Ne pas piéger pour éviter la capture de fondatrices d'espèces auxiliaires
Phase 2 : Limiter le piégeage aux abords des nids de l'année précédente (500m)
Phase 3 : Placer les pièges à proximité des endroits les plus attractifs
Phase 4 : Se concentrer si possible sur le repérage et la destruction des nids
Phase 5 : L'objectif principal du piégeage d'automne est la protection des ruchers
Phase 1 bis : Les fondatrices sont en hibernation, les individus restants sont voués à mourir. Penser à repérer les nids pour le prochain piégeage de printemps

Quand cesser de piéger

Il est impératif de poursuivre le piégeage jusqu'à la mi-juin fin de la floraison du châtaigner) pour capturer les dernières femelles capables de fonder un nid. Au-delà, les reproductrices restent à l'intérieur du nid et sont protégées. Ce sont les jeunes ouvrières qui assurent l'approvisionnement.

Le piégeage jusqu'au mois de juin se justifie aussi par le fait que les fondatrices migrent tardivement de zones surpeuplées, peu ou mal piégées, vers les zones assainies. Cela permet que les nids soient plus petits.

Protection du rucher

En piégeant au printemps, on réussit à assainir la zone sur un rayon de 800m environ. Si le secteur est fortement infestés, il faut en plus prévoir une ceinture de protection en posant des pièges de printemps sur 5 ou 6 emplacements judicieusement répartis sur un cercle de 1 à 1,5km autour du rucher.

Frelon Asiatique, tous concernés !

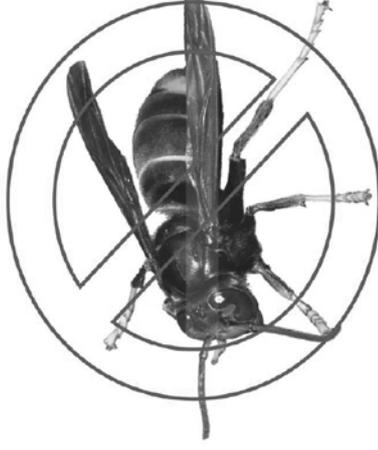
Le succès de cette campagne dépend du nombre de pièges posés dans la commune et d'une lutte coordonnée

FRELON ASIATIQUE



Le piégeage des fondatrices - CAMPAGNE 2021 -

*Une fondatrice piégée,
un nid avorté !*



Un frelon asiatique solitaire est peu agressif envers l'homme mais à l'approche d'un nid l'attaque peut être collective et très virulente.

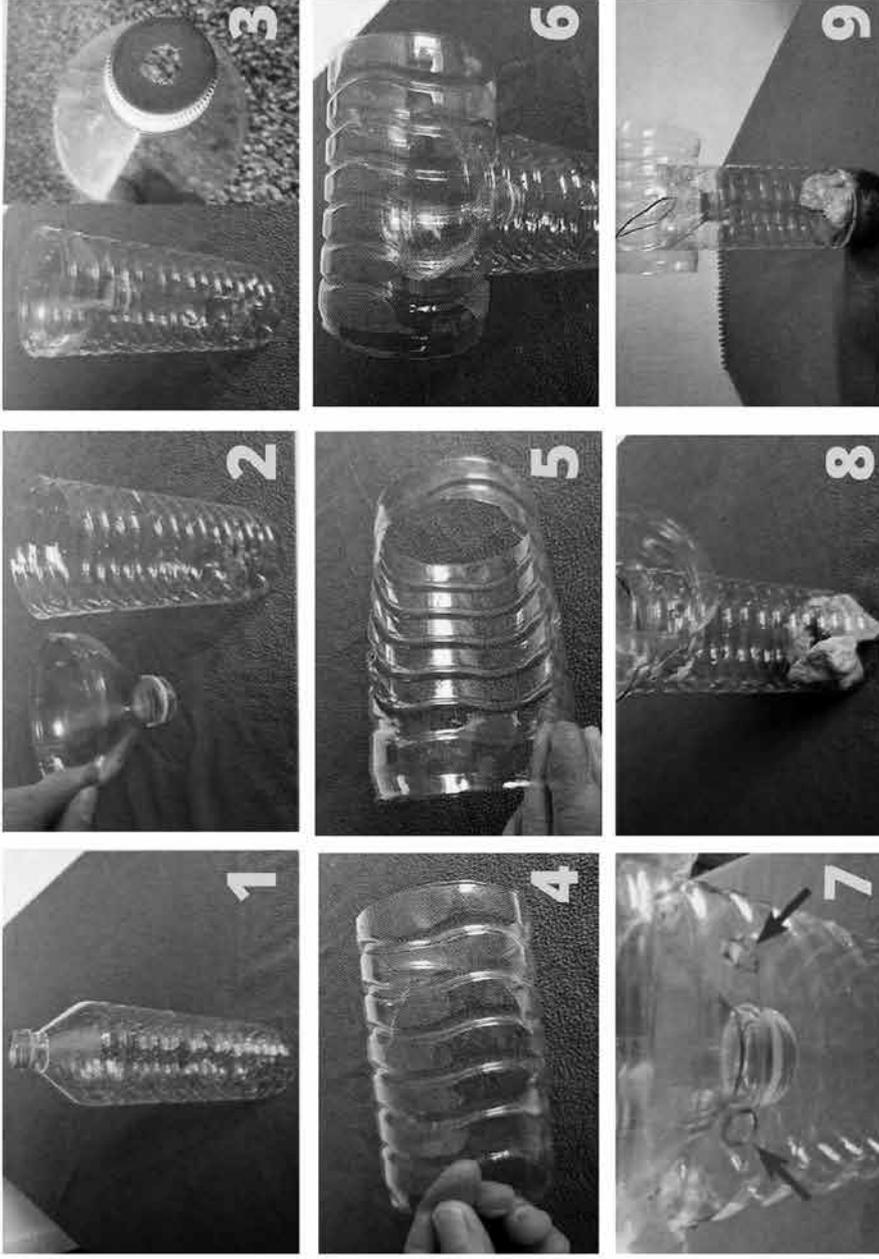
8 à 12 piqûres peuvent provoquer un empoisonnement nécessitant une hospitalisation.

Ne pas jeter sur la voie publique

Remerciements à l'UNAF
Editeur responsable, Philippe Kindts, Apiculteur, 05 62 69 20 73

Piéger avec des bouteilles en plastique

Matériel nécessaire : 2 bouteilles en plastiques rigides de 1,5L, un cutter ou des ciseaux, environ 40cm de fil de fer, un fer à souder ou une pointe chauffée sur le gaz (100-110mm)



- 2 - Coupez la partie supérieure de la première bouteille pour former un entonnoir
- 3 - Emboîtez l'entonnoir dans la bouteille après l'avoir fermée d'un bouchon troué avec le fer à souder ou la pointe chaude (9-10 mm de diamètre pour rendre le piège plus sélectif)
- 4 - Prenez la seconde bouteille et découpez les deux extrémités
- 5 - En son milieu, faites une ouverture du diamètre de votre première bouteille, cette partie servira de toit à votre piège
- 6 - Placez le toit au-dessus de l'entonnoir pour éviter que votre piège ne devienne un « pluviomètre »
- 7 - Réalisez à l'aide du fer à souder ou d'une pointe chaude des orifices de 5 à 5,5mm entre la chambre de piégeage et l'entonnoir, de manière à laisser s'échapper les petits insectes non ciblés.
- 8 - Afin d'éviter la noyade de ces petits insectes, il est conseillé de placer, avant la pose de l'entonnoir, des galets dans le fond du piège.
- 9 - Placer l'appât dans le piège (ex : 2/3 bière alcoolisée, 1/3 sirop de fraise) en dessous du niveau des galets. Percez ensuite l'assemblage de deux petits trous l'un en face de l'autre. Passez-y le fil de fer qui servira d'anse.



Frelon asiatique

Le piégeage de printemps

Le piégeage de printemps vise à capturer les femelles fécondées capables de construire et développer un nid. Une fondatrice capturée, c'est un nid en moins et plusieurs milliers d'individus qui ne verront pas le jour.

Pièges

Des pièges-cloches sont disponibles dans le commerce mais le plus simple est de piéger avec des bouteilles en plastique (comme indiqué dans ce dépliant). Du Panaché ou un mélange à base de bière alcoolisée (2/3) et de sirop (1/3) serviront d'appât.

Emplacements

DA proximité des anciens nids et dans les ruchers. Sous les arbres en fleur. La hauteur des pièges doit être comprise entre 0,50 et 1,50m de hauteur. Choisir un emplacement au soleil le matin et à l'ombre l'après-midi est une bonne stratégie. Pour plus d'efficacité, vous pouvez placer plusieurs pièges au même endroit.

Entretien des pièges

Rajoutez assez régulièrement le mélange d'appât ou de la limonade riche en sucre pour éviter l'évaporation. Pour entretenir le piège, évitez de le vider totalement (sauf s'il est complètement desséché), retirez l'essentiel des insectes avec une fourchette et laissez baigner quelques frelons. Ecraser quelques frelons sur la paroi semble même en améliorer l'attractivité. La fréquence de nettoyage des pièges varie en fonction de la météo : il faut compter 7 à 10 jours maximum pour refaire les niveaux et éviter d'élever des mouches.